

# Des aides pour rénover votre logement

## Qu'est ce que l'OPAH ?

- Un dispositif mis en place par **Vienne Condrieu Agglomération**, en lien avec **l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)** jusqu'en août 2021.
- L'OPAH permet d'obtenir des **conseils techniques gratuits et des subventions** (sous certaines conditions). Les propriétaires peuvent obtenir des subventions de l'ANAH, de Vienne Condrieu Agglomération, du Département de l'Isère et des caisses de retraites.

## Qui peut en bénéficier ?

- **Les propriétaires occupants** dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs.
- **Les propriétaires bailleurs** qui souhaitent conventionner leur logement et le louer à un loyer maîtrisé.

## Pour quels projets?

- **Les travaux d'adaptation** du logement à la perte d'autonomie ou à une situation de handicap
- **Les travaux d'économie d'énergie** (isolation, chauffage, etc)
- **Les travaux dans des logements dégradés ou insalubres**

*Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des dossiers auprès des organismes financeurs.*



Contactez SOLIHA Isère Savoie, l'équipe d'animation mandatée par Vienne Condrieu Agglomération.



Permanence tous les mercredis après-midi de 14h à 16h dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération Espace Saint-Germain (Vienne) - Bâtiment Antarès, 30 avenue Général-Leclerc.

☎ 0 805 030 043 (Gratuit depuis un poste fixe)

✉ [vienne-condrieu-agglomeration@solih.fr](mailto:vienne-condrieu-agglomeration@solih.fr)

*Christine FAURE, Conseillère SOLIHA*

“ Vous pouvez venir vous renseigner en permanence. Si votre projet de travaux est éligible, nous nous déplaçons gratuitement à votre domicile pour préciser avec vous, votre projet de travaux; réaliser les diagnostics nécessaires et monter vos dossiers de demandes de subventions. **Je suis là pour vous accompagner tout au long de votre projet.** ”

*Munissez vous de votre dernier avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 pour contacter SOLIHA.*